

Titre de la PON	No. de PON	Version	Entrée en vigueur
Lancer et simuler un rappel	AQ.PON-007	00	JJ/MM/AAAA

LANCER ET SIMULER UN RAPPEL

Rédigée par:	[Nom]	Signature/Date	[JJ/MM/AAAA]
Approuvée par:	[Nom]	Signature/Date	[JJ/MM/AAAA]

1. Objectif

- 1.1. Cette procédure décrit les étapes initiales à suivre pour lancer un rappel de produits du cannabis vendus, distribués ou exportés, conformément aux parties 2 – s.46 et partie 12 – s.247 de la *Règlementation sur le cannabis*.
- 1.2. La présente MEN doit être menée avant d'exécuter un rappel effectif (conformément à la **AQ.PON-008 : Exécuter un rappel**).

2. Portée

- 2.1. Cette procédure s'applique aux rappels effectifs et aux simulations de rappels.

3. Responsabilités

- 3.1. **L'Équipe de rappel** : Participer à la réunion de rappel urgente, contribuer au processus décisionnel relatif à la stratégie de rappel, et mener à bien les tâches de rappel qui sont assignées dans les délais impartis. L'équipe de rappel comprend au moins l'AQ et le PR.
- 3.2. **Responsable Qualité (AQ)** : Effectuer les démarches préparatoires nécessaires au lancement d'un rappel réel ou simulé, contrôler la distribution et la vente du produit rappelé, attribuer les tâches de rappel à l'équipe de rappel, déterminer les délais les plus appropriés, gérer la réunion de rappel, et préparer le rapport de rappel initial et l'évaluation des risques.
- 3.3. **Personne Responsable (PR)** : Rassembler les données nécessaires concernant le produit rappelé, organiser la réunion de rappel, participer au processus de prise de décision concernant la stratégie de rappel, informer Santé Canada de la décision de lancer le rappel, et superviser l'évolution des rappels fictifs.

4. Acronymes et Définitions

- 4.1. **Client de la chaîne d'approvisionnement**: Un producteur sous licence ou un distributeur autorisé à qui le produit concerné a été distribué ou vendu.
- 4.2. **Niveau de risque du rappel** : La désignation numérique attribuée à un rappel qui correspond au degré relatif de risque présenté par le produit du cannabis faisant l'objet du rappel. Il existe trois types de rappel (niveau I, II, ou III) en fonction du degré de risque pour la santé et la sécurité humaine :

À SUIVRE...